

DEC221314DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jérôme SACKUR, directeur de l'unité UMR8554 intitulée Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1er août 2016;

Vu la décision DEC181599DAJ du 7 novembre 2018 portant modification de la dénomination de la DR2 en délégation Paris-Centre ;

Vu la décision DEC183279DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8554 intitulée « Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP) » ;

Vu la décision DEC193047INSB du 19 novembre 2019 portant nomination de Mme Alejandrina Cristia aux fonctions de directrice de l'unité susvisée ;

Vu la décision DEC220566INSB du 15 mars 2022 portant cessation de fonctions de Madame Alejandrina Cristia et nomination de Monsieur Jérôme SACKUR aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8554 intitulée Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP) à compter du 1^{er} février 2022.

DECIDE :

Article 1^{er}



Délégation est donnée M. Jérôme SACKUR, directeur de l'UMR8554, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme SACKUR, délégation de signature est donnée à Mme Radhia ACHHEB, responsable administrative (AI), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du (de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

